

# REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Peintre applicateur de revêtements techniques

Niveau 4

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PART	RE	TP-01403	01	12/03/2021	30/09/2023	1/34



## 1. Références de la spécialité

**Intitulé du titre professionnel : Peintre applicateur de revêtements techniques**

**Sigle du titre professionnel : PART**

**Niveau : 4** (Cadre national des certifications 2019)

**Code(s) NSF : 233s - Exécution des travaux de finition : plâtrerie, peinture, carrelage, installations sanitaires, plomberie**

**Code(s) ROME : F1606, F1609**

**Formacode : 22480**

**Date de l'arrêté : 04/03/2021**

**Date de parution au JO de l'arrêté : 12/03/2021**

**Date d'effet de l'arrêté : 01/08/2021**

## 2. Modalités d'évaluation générales des titres professionnels

**Les modalités d'évaluation des titres professionnels sont définies par l'arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.**

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le référentiel d'évaluation (RE) comme constitutive de la session du titre, du certificat de compétences professionnelles (CCP) ou du certificat complémentaire de spécialisation (CCS), est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury et le centre organisateur.

L'aménagement de la session d'examen pour les candidats en situation de handicap pourra s'appuyer sur le guide pratique d'aménagement des sessions d'examen disponible à l'adresse suivante : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/certification-competences-pro/titres-professionnels-373014>, rubrique textes réglementaires/documents techniques.

La proposition d'aménagement de la session d'examen est mise en œuvre en lien avec la DDETS concernée.

## 3 Dispositif d'évaluation spécifique pour la session du titre professionnel PART

**Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou d'un parcours de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :**

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau 3.1 « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

**Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès au titre professionnel par capitalisation de CCP sont évaluées par un jury au vu du livret de certification et d'un entretien destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.**

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PART	RE	TP-01403	01	12/03/2021	30/09/2023	3/34

### 3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Mise en situation professionnelle</b>	Réaliser des travaux intérieurs de peinture en qualité de finition A sur des menuiseries neuves ou à rénover. Réaliser en peinture des patines et des effets décoratifs sur divers supports. Poser des éléments de décoration et des accessoires spécifiques Réaliser des travaux de pose de revêtements muraux "premium" en intérieur. Réaliser des travaux de préparation et de pose de revêtements de sols "singuliers" en intérieur Rendre compte de l'avancement du chantier de manière orale ou écrite	18 h 00 min	Le candidat réalise la mise en situation professionnelle en salle de cours et en atelier à partir de documents qui lui sont remis au début de l'épreuve, elle comprend : <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'application d'une peinture sur des menuiseries préalablement préparées en qualité de finition A.</li> <li>• La réalisation d'une patine ou d'un effet décoratif en peinture.</li> <li>• La pose d'éléments de décoration et d'accessoires spécifiques au plafond, aux murs ou au sol.</li> <li>• La pose de revêtements muraux haut de gamme a raccord droit ou sauté avec passage d'obstacle.</li> <li>• La réalisation de réparation de malfaçon de revêtements muraux et de sols collés.</li> <li>• La pose collée en lé d'un revêtement de sol en textile, ou en PVC ou la pose collée d'un revêtement en lame LVT.</li> <li>• Réalisation d'un compte rendu suite à une étude de cas relative à sa spécialité de contrôle, de vérification et de réception de travaux.</li> </ul>
<b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>			
▪ Entretien technique	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Réceptionner, utiliser des échafaudages fixes et, monter, démonter et savoir utiliser des échafaudages roulants. Réaliser des travaux intérieurs de peinture en qualité de finition A sur des plafonds et des murs neufs ou à rénover. Appliquer des enduits décoratifs prêts à l'emploi sur divers supports. Appliquer mécaniquement des peintures en basse pression Appliquer des enduits et des peintures au pistolet haute pression sans air Réaliser des travaux de préparation et de pose de revêtements de sols "singuliers" en intérieur Conseiller le client sur des projets de peintures ou revêtements Communiquer avec les différents acteurs du chantier Participer au tutorat des apprentis et des stagiaires	01 h 30 min	Questionnaire à choix multiples (Q.C.M.)
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
<b>Entretien final</b>		00 h 30 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. (00 h 10min)

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PART	RE	TP-01403	01	12/03/2021	30/09/2023	4/34

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	20 h 00 min	

**Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :**

La mise en situation professionnelle est organisée pour tous les candidats en simultané en présence d'un surveillant.  
Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail (veste, pantalon), et ses chaussures de sécurité.

**Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :**

Tous les candidats passent le questionnaire professionnel écrit en simultané en présence d'un surveillant.

**Précisions pour le candidat VAE :**

Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail (veste, pantalon), et ses chaussures de sécurité.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PART	RE	TP-01403	01	12/03/2021	30/09/2023	5/34

### 3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
<b>Réaliser des travaux de peinture haut de gamme à l'intérieur de bâtiments.</b>					
Réceptionner, utiliser des échafaudages fixes et, monter, démonter et savoir utiliser des échafaudages roulants.	<p>Selon la R408 Savoir vérifier l'état du matériel. Savoir apprécier la qualité et la résistance des ancrages et amarrages de l'échafaudage. Savoir assurer la maintenance de l'échafaudage.</p> <p>Selon la R457 Savoir apprécier la qualité et la résistance du support. Savoir effectuer la vérification journalière. Savoir maîtriser les opérations de montage, déplacement et démontage en sécurité de l'échafaudage roulant suivant la notice du fabricant.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser des travaux intérieurs de peinture en qualité de finition A sur des plafonds et des murs neufs ou à rénover.	<p>Les risques concernant l'amiante niveau 4 sont connus et maîtrisés. Les travaux préparatoires sont correctement réalisés selon le DTU 59.1 Les travaux d'apprêts sont correctement réalisés et adaptés aux supports selon le DTU 59.1 Les mises en peinture (travaux de finition) sont correctement réalisées et correspondent au niveau de finition (A) selon le DTU 59.1 Les couleurs et les teintes correspondent à la demande et sont adaptées au projet décoratif. Les matériaux, matériels et déchets sont évacués.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser des travaux intérieurs de peinture en qualité de finition A sur des menuiseries neuves ou à rénover.	<p>L'ensemble répond aux qualités esthétiques et décoratives attendues. Les couleurs et les teintes correspondent à la demande. Le lissage respecte les règles de coupes et d'assemblages en menuiserie. L'aspect du film est d'une qualité esthétique correspondant à un niveau de finition soigné (A). La précision des réchamps est d'une qualité esthétique correspondant à un niveau de finition soigné (A). Le chantier est restitué en état de propreté.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PART	RE	TP-01403	01	12/03/2021	30/09/2023	6/34

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Appliquer des enduits décoratifs prêts à l'emploi sur divers supports.	Les couleurs et les teintes correspondent à la demande. L'utilisation de l'outillage est adaptée. L'aspect de la réalisation est d'une qualité esthétique correspondant à un niveau de finition soigné requis pour un travail décoratif. Les matériaux, matériels et déchets sont évacués.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser en peinture des patines et des effets décoratifs sur divers supports.	Les patines et les effets décoratifs sont correctement réalisés et répondent aux qualités esthétiques et décoratives attendues. Les couleurs et les teintes correspondent à la demande. L'aspect de la réalisation est d'une qualité esthétique correspondant à un niveau de finition soigné requis pour un travail décoratif. La précision du détournage et des réchamps correspond à un niveau de finition soigné requis pour un travail décoratif.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Appliquer des peintures en basse et haute pression et poser des revêtements délicats.</b>					
Appliquer mécaniquement des peintures en basse pression	Les risques liés à l'électricité au niveau BS sont identifiés et pris en compte. La mise en place de balisages efficaces. La protection des ouvrages voisins par rapport à la mise en peinture est respectée (exempts de tâches, éclaboussures, etc.). Le choix du matériel de projection est adapté. La maintenance et les réglages sont respectés. Les travaux de finition répondent au niveau de finition exigé (NF DTU 59.1). Le nettoyage du matériel est conforme.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Appliquer des enduits et des peintures au pistolet haute pression sans air	La dépose des éléments est dans les règles. Le port des EPI est adapté. Les travaux d'apprêts sont adaptés aux supports neufs ou anciens selon la NF DTU 59.1. Le choix du matériel de projection est adapté. La maintenance, les réglages et la sécurité spécifique à la pulvérisation HP sont respectés. Les travaux de finition répondent au niveau du rendu exigé (NF DTU 59.1). Le nettoyage du matériel est conforme.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PART	RE	TP-01403	01	12/03/2021	30/09/2023	7/34

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Poser des éléments de décoration et des accessoires spécifiques	L'implantation est conforme au cahier des charges. Le niveau et/ou l'aplomb sont respectés. Les coupes sont conformes. L'adhérence de l'élément est adaptée. Le choix du matériel est adapté. Les travaux de pose d'accessoires répondent au niveau de finition exigé. La propreté du travail fini est recevable.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser des travaux de pose de revêtements muraux "prémium" en intérieur.	Les arasements sont exempts de défauts. Les passages d'angles sont correctement réalisés. L'aplomb est conforme. Le jointement ne fait apparaître ni retrait, ni épaisseur. Les raccords sont ajustés. L'affichage et le marouflage ne présentent ni cloques, ni plis. L'implantation permet un résultat conforme. Le revêtement est propre et exempt de tâches diverses. La réparation permet un résultat conforme.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réaliser des travaux de préparation et de pose de revêtements de sols "singuliers" en intérieur	Les travaux préparatoires sont correctement réalisés selon la NF DTU 59.4. Les travaux d'apprêts sont adaptés aux supports neufs ou anciens selon la NF DTU 59.4. Les arasements sont exempts de défauts. Les passages d'obstacles sont correctement réalisés. Les passages d'angles sont correctement réalisés. Le jointement ne fait apparaître ni retrait, ni épaisseur. Les raccords sont ajustés. Le marouflage ne présente ni cloques, ni plis. L'implantation permet un résultat conforme. Le revêtement est propre et exempt de tâches diverses. La réparation permet un résultat conforme.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PART	RE	TP-01403	01	12/03/2021	30/09/2023	8/34

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
<b>Communiquer et représenter l'entreprise auprès du client.</b>					
Conseiller le client sur des projets de peintures ou revêtements	<p>Les risques liés à l'électricité au niveau BS sont identifiés et pris en compte. La présentation est correcte et convenablement effectuée. L'écoute est attentive. Le repérage des goûts et des penchants esthétiques des clients est effectué. L'analyse des différents paramètres, état des supports et contraintes, est correcte L'expression des arguments techniques et esthétiques est claire. Les conseils répondent à la demande du client.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Communiquer avec les différents acteurs du chantier	<p>L'écoute et les renseignements sont pris en compte pour orienter le client. L'explication proposée est adaptée au projet du client. L'écoute et les renseignements sont pris en compte pour orienter les autres intervenants. La satisfaction et les réclamations du client sont mesurées et analysées. Les réclamations des autres corps de métier sont prises en charge. Les réclamations sont identifiées et traitées.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Rendre compte de l'avancement du chantier de manière orale ou écrite	<p>La description des malfaçons concernant la mise en œuvre des matériaux est définie. La liste des points à contrôler tient compte des spécificités techniques. Les techniques de mise en œuvre du compte rendu sont compréhensibles. Les désordres et les défauts apparents sont constatés lors de l'examen. Le délai pour la réalisation des travaux de réparation est indiqué. La réception de chantier et la levée de réserve sont respectées.</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PART	RE	TP-01403	01	12/03/2021	30/09/2023	9/34

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Participer au tutorat des apprentis et des stagiaires	<p>Les règles et procédures en matière de santé, hygiène, sécurité et protection de l'environnement sont respectées.</p> <p>L'accueil de l'apprenti ou du stagiaire est contextualisé.</p> <p>L'ensemble des EPI est présenté à l'apprenti ou au stagiaire.</p> <p>Les acquis professionnels de l'apprenti ou du stagiaire sont vérifiés.</p> <p>L'adaptation et la compréhension de leur rapport au travail et leur mode de fonctionnement sont pris en compte</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Obligations réglementaires le cas échéant :</b> Sans objet					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PART	RE	TP-01403	01	12/03/2021	30/09/2023	10/34

### 3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Gérer des situations interpersonnelles	Communiquer avec les différents acteurs du chantier Réceptionner, utiliser des échafaudages fixes et, monter, démonter et savoir utiliser des échafaudages roulants.
Faire preuve d'amélioration, d'innovation et de créativité	Poser des éléments de décoration et des accessoires spécifiques Réaliser des travaux de pose de revêtements muraux "prémium" en intérieur.
Savoir actualiser ses connaissances et ses compétences	Conseiller le client sur des projets de peintures ou revêtements Réceptionner, utiliser des échafaudages fixes et, monter, démonter et savoir utiliser des échafaudages roulants.

## 4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre PART

**4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat :** 00 h 30 min

### 4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le jury intervient à l'issue de la mise en situation professionnelle et du questionnaire. Il corrige le questionnaire professionnel, évalue la mise en situations professionnelles en dehors de toute présence.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

### 4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

## 5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Un surveillant est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle et du questionnaire professionnel ; il est compétent pour intervenir en matière de sécurité (Sauveteur Secouriste du Travail) afférente aux travaux réalisés lors de la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PART	RE	TP-01403	01	12/03/2021	30/09/2023	11/34



# REFERENTIEL D'ÉVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Peintre applicateur de revêtements techniques

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PART	RE	TP-01403	01	12/03/2021	30/09/2023	13/34



## CCP

### Réaliser des travaux de peinture haut de gamme à l'intérieur de bâtiments.

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

#### Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Mise en situation professionnelle</b>	Réaliser en peinture des patines et des effets décoratifs sur divers supports. Réaliser des travaux intérieurs de peinture en qualité de finition A sur des menuiseries neuves ou à rénover.	07 h 10 min	Le candidat réalise la mise en situation professionnelle à partir de documents qui lui sont remis au début de l'épreuve, elle comprend : <ul style="list-style-type: none"><li>• L'application d'une peinture sur des menuiseries préalablement préparées en qualité de finition A.</li><li>• La réalisation d'une patine ou d'un effet décoratif en peinture</li></ul>
<b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>			
▪ Entretien technique	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Réaliser des travaux intérieurs de peinture en qualité de finition A sur des plafonds et des murs neufs ou à rénover. Appliquer des enduits décoratifs prêts à l'emploi sur divers supports. Réceptionner, utiliser des échafaudages fixes et, monter, démonter et savoir utiliser des échafaudages roulants.	00 h 40 min	Questionnaire sous forme de Q.C.M.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PART	RE	TP-01403	01	12/03/2021	30/09/2023	15/34

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	07 h 50 min	

**Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :**

La mise en situation professionnelle est organisée pour tous les candidats en simultané en présence d'un surveillant.  
Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail (veste, pantalon) et ses chaussures de sécurité.

**Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :**

Tous les candidats passent le questionnaire écrit en simultané en présence d'un surveillant.

**Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser des travaux de peinture haut de gamme à l'intérieur de bâtiments.**

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury intervient à l'issue de la mise en situation professionnelle et du questionnaire Il corrige le questionnaire professionnel, évalue la mise en situation professionnelle en dehors de toute présence.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

**Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP**

Un surveillant est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle et du questionnaire professionnel; il est compétent pour intervenir en matière de sécurité afférente aux travaux réalisés lors de la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PART	RE	TP-01403	01	12/03/2021	30/09/2023	16/34

## CCP

### Appliquer des peintures en basse et haute pression et poser des revêtements délicats.

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

#### Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Mise en situation professionnelle</b>	Réaliser des travaux de préparation et de pose de revêtements de sols "singuliers" en intérieur Poser des éléments de décoration et des accessoires spécifiques Réaliser des travaux de pose de revêtements muraux "prémium" en intérieur.	09 h 20 min	Le candidat réalise la mise en situation professionnelle à partir de documents qui lui sont remis au début de l'épreuve, elle comprend : <ul style="list-style-type: none"><li>● La pose d'éléments de décoration et d'accessoires spécifiques au plafond, aux murs ou au sol.</li><li>● La pose de revêtements muraux haut de gamme à raccord droit ou sauté avec passage d'obstacle.</li><li>● La réalisation de réparation de malfaçon de revêtements muraux et de sols collés</li><li>● La pose collée en lé d'un revêtement de sol en textile, ou en PVC ou la pose collée d'un revêtement en lame LVT.</li></ul>
<b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>			
▪ Entretien technique	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PART	RE	TP-01403	01	12/03/2021	30/09/2023	17/34

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
▪ Questionnaire professionnel	Appliquer mécaniquement des peintures en basse pression Appliquer des enduits et des peintures au pistolet haute pression sans air Réaliser des travaux de préparation et de pose de revêtements de sols "singuliers" en intérieur	00 h 20 min	Questionnaire sous forme de Q.C.M.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		09 h 40 min	

### Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

La mise en situation professionnelle est organisée pour tous les candidats en simultané en présence d'un surveillant.  
Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail (veste, pantalon), et ses chaussures de sécurité.

### Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

Sans objet

### Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :

Tous les candidats passent le questionnaire écrit en simultané en présence d'un surveillant.

### Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Sans objet

### Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Appliquer des peintures en basse et haute pression et poser des revêtements délicats.

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 00 min

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PART	RE	TP-01403	01	12/03/2021	30/09/2023	18/34

Protocole d'intervention du jury :

Le jury intervient à l'issue de la mise en situation professionnelle et du questionnaire Il corrige le questionnaire professionnel, évalue la mise en situation professionnelle en dehors de toute présence. Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

### **Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP**

Un surveillant est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle et du questionnaire professionnel; il est compétent pour intervenir en matière de sécurité (Sauveteur Secouriste du Travail) afférente aux travaux réalisés lors de la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PART	RE	TP-01403	01	12/03/2021	30/09/2023	19/34



## CCP

### Communiquer et représenter l'entreprise auprès du client.

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

#### Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Rendre compte de l'avancement du chantier de manière orale ou écrite	01 h 30 min	Le candidat réalise la mise en situation professionnelle à partir de documents qui lui sont remis au début de l'épreuve, elle comprend : <ul style="list-style-type: none"><li>Réalisation d'un compte rendu suite à une étude de cas relative à sa spécialité de contrôle, de vérification et de réception de travaux.</li></ul>
<b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>			
▪ Entretien technique	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Communiquer avec les différents acteurs du chantier Conseiller le client sur des projets de peintures ou revêtements Participer au tutorat des apprentis et des stagiaires	00 h 30 min	Questionnaire sous forme de Q.C.M.
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		02 h 00 min	

#### Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PART	RE	TP-01403	01	12/03/2021	30/09/2023	21/34

La mise en situation professionnelle est organisée pour tous les candidats en simultané en présence d'un surveillant.  
Le candidat se présente à la session d'examen avec sa tenue de travail (veste, pantalon), et ses chaussures de sécurité.

**Informations complémentaires concernant l'entretien technique :**

Sans objet

**Informations complémentaires concernant le questionnaire professionnel :**

Tous les candidats passent le questionnaire écrit en simultané en présence d'un surveillant.

**Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :**

Sans objet

**Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Communiquer et représenter l'entreprise auprès du client.**

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury intervient à l'issue de la mise en situation professionnelle et du questionnaire Il corrige le questionnaire professionnel, évalue la mise en situation professionnelle en dehors de toute présence. Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

**Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP**

Un surveillant est présent pendant toute la durée de la mise en situation professionnelle et du questionnaire professionnel; il est compétent pour intervenir en matière de sécurité (Sauveteur Secouriste du Travail) afférente aux travaux réalisés lors de la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PART	RE	TP-01403	01	12/03/2021	30/09/2023	22/34

## Annexe 1

### Plateau technique d'évaluation

#### Peintre applicateur de revêtements techniques

##### Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	<p>Salle de cours équipée de tables et de chaises</p> <p>Atelier disposant d'autant de postes de travail que de candidats.</p> <p>Les conditions de travail et de sécurité seront identiques à celles habituelles d'un atelier ou d'un chantier.</p> <p>Prévoir une zone de découpe et une zone de stockage des matériaux à proximité des postes de travail, suffisantes pour l'accueil individuel de tous les candidats.</p> <p>Un lieu de préparation des peintures et de nettoyage est intégré à l'espace commun. Ce lieu est équipé de postes de lavage raccordés à un bac de décantation avant le rejet des eaux souillées au réseau public.</p> <p>Partie écrite : Une salle suffisamment éclairée et équipée pour chaque candidat d'un espace bureau.</p>	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. Chaque espace de travail comporte des supports et des équipements généralement présents lors de l'aménagement intérieur de bâtiment.
Questionnaire professionnel	Salle équipée de tables et de chaises pour accueillir le surveillant et tous les candidats en simultané.	L'aménagement de la salle devra garantir le respect des règles de confidentialité. Le choix du lieu vise à éviter les nuisances sonores.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises. Permettant l'accueil du jury et d'un candidat.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges. Le choix du lieu vise à éviter les nuisances sonores.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PART	RE	TP-01403	01	12/03/2021	30/09/2023	23/34

## Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Un espace de travail par candidat comprenant :  Espace intérieur d'une surface de 9 m <sup>2</sup> comportant : <ul style="list-style-type: none"><li>• Des supports horizontaux (plafonds).</li><li>• Des supports aux sols avec un w.c. et une pièce cylindrique.</li><li>• Des supports verticaux d'une surface totale de 23,00 m<sup>2</sup> de murs et de cloisons avec 9 angles rentrants et 1 angle sortant.</li><li>• Des portes et des Plinthes (0,10 m de hauteur) présentant des arêtes vives</li><li>• Une fenêtre vitrée.</li><li>• Une menuiserie bois de type : porte moulurée à panneaux ou lambris mouluré.</li><li>• Des supports préparés conformément au dossier technique d'évaluation remis aux organisateurs de l'épreuve avant la mise en situation professionnelle.</li></ul>	1	Les supports sont préalablement préparés avant la mise en situation professionnelle La hauteur sous plafond sera sensiblement celle d'un logement et ne pourra pas être inférieure à 2,40 m L'installation électrique est en état de fonctionnement. Le sol est en conformité pour la mise en œuvre de revêtements de sol souple. L'éclairage du poste de travail est suffisant pour permettre le bon déroulement des épreuves.
Machines	1	Fontaine de nettoyage pour brosses et rouleaux	16	Sans objet
Outils / Outillages	1	Malaxeur de peinture	8	Sans objet
	1	Enrouleur avec rallonges électriques	8	Sans objet
	1	Aspirateur industriel	8	Sans objet
	1	Poubelle à déchets	8	Sans objet
	1	Cisaille pour barre de seuil	8	Sans objet
	1	Dérouleur revêtements muraux	16	Sans objet
	1	Pince pour chevilles à expansion (type molly)	8	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PART	RE	TP-01403	01	12/03/2021	30/09/2023	24/34

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Visseuse	8	Sans objet
	1	Perceuse	8	Sans objet
	1	Seau, bâches plastiques de protection	1	Sans objet
	1	Table à tapisser	1	Sans objet
	1	Lames croche, droite ,cutter	16	Sans objet
	1	Eponge	1	Sans objet
	1	Outils de coupe : règle, cutter, ciseaux, etc.	1	Sans objet
Équipements	1	Caisse à outils complète de peintre en bâtiment et de solier .	1	Sans objet
	1	Niveau à bulle	1	Sans objet
	1	Lot de brosseries et rouleaux adaptés aux peintures à appliquer	1	Sans objet
	1	Outils nécessaires pour effectuer diverses patines	1	Sans objet
	1	Produit nettoyant pour outillage	16	Sans objet
	1	Boite à coupe et scie pour moulures	4	Sans objet
	1	Boite à coupe et scie pour corniches	4	Sans objet
	1	Sèche-cheveux	4	Sans objet
	1	Matériel de ménage : balai, seau, serpillère	1	Sans objet
	1	Seau de ragréage	8	Sans objet
Équipements de protection individuelle (EPI) ou collective	1	Casque de chantier avec jugulaire, gants de protection, lunettes de protection, masque anti poussière, chaussures de sécurité	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PART	RE	TP-01403	01	12/03/2021	30/09/2023	25/34

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Matières d'œuvre	1	Enduit de rebouchage environ 25 kg	16	Sans objet
	1	Enduit de lissage environ 25 kg	16	Sans objet
	1	Enduit gras en 2 x 5 kg	16	Sans objet
	1	Chiffons	1	Sans objet
	1	Crayons et feuilles de brouillon	1	Sans objet
	1	Dissoucol	16	Sans objet
	1	Abrasif différents grains	1	Sans objet
	1	Colorants universels	16	Sans objet
	1	Barre de seuil à visser, vis, chevilles. (1 ensemble)	1	Sans objet
	1	Revêtement moquette textile en lé 5 m <sup>2</sup>	1	Sans objet
	1	Revêtement PVC en lé 5 m <sup>2</sup>	1	Sans objet
	1	Revêtement en lame collée LVT 4 m <sup>2</sup>	1	Sans objet
	1	Ragréage 3 sacs de 25 kg	16	Sans objet
	1	Nettoyant et diluant divers	16	Sans objet
	1	Accessoire décoratif : Panneau décoratif type 3D, moulures, baguettes, rosace.	1	Sans objet
	1	Colle pour accessoires 2 x 20 kg	16	Sans objet
	1	Colle néoprène acrylique 2 x 5 kg	16	Sans objet
	1	Colle pour revêtement PVC (en lé ou en lame) 4 kg	1	Sans objet
	1	Colle pour revêtement moquette textile 3 kg	1	Sans objet
1	Chevilles ,pointes et vis pour pose des accessoires fixes (1 boîte de chaque)	16	Sans objet	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PART	RE	TP-01403	01	12/03/2021	30/09/2023	26/34

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Accessoires de vie pratique pour (personne à mobilité réduite), y compris accessoires adaptées	1	Sans objet
	1	Accessoires de vie pratique de protection individuelle et collective, y compris accessoires adaptées	1	Sans objet
	1	Colle pour papier peint (1 paquet)	1	Sans objet
	1	Papier peint a raccord sauté (2 rouleaux)	1	Sans objet
	1	Revêtement premium a raccord droit ou sauté (1 rouleau)	1	Sans objet
	1	Papier peint a raccord droit (1 rouleau)	1	Sans objet
	1	Adhésifs de masquage	1	Sans objet
	1	Laque acrylique satinée blanche 2 Litres	1	Sans objet
	1	Laque acrylique brillante blanche 2 Litres	1	Sans objet
	1	Lot de peintures acryliques mates, satinées et brillantes de couleurs :primaires, secondaires, noire, blanc et l'ensemble des terres	16	Sans objet
	1	Vernis acrylique mat	16	Sans objet
	1	Vernis acrylique brillant	16	Sans objet
	1	Vernis acrylique satin	16	Sans objet
Documentations	1	Fiches données de sécurité associées aux produits utilisés	1	Sans objet
	1	Notices techniques d'utilisation ou de mise en œuvre des matériaux.	1	Sans objet
Autres	1	Matériel de travail en hauteur (Plateforme Individuelle Roulante Légère PIRL) conforme à la réglementation.	1	Sans objet
	1	Nuancier de teinte	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PART	RE	TP-01403	01	12/03/2021	30/09/2023	27/34



## ANNEXE 2

### CORRESPONDANCES DU TP

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PART	RE	TP-01403	01	12/03/2021	30/09/2023	29/34



## Annexe 3

### Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

#### Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

#### Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

#### Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

#### Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

#### Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

#### Entretien final

Il permet au jury de s'assurer que le candidat possède :

- la compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;
- la connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

\*\*\*\*\*

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
PART	RE	TP-01403	01	12/03/2021	30/09/2023	31/34



**Reproduction interdite**

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

